

N° 121
S É N A T

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2016-2017

20 juillet 2017

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de l'**accord** entre le Gouvernement de la République française et le **Gouvernement du Royaume hachémite de Jordanie** relatif au statut de leurs forces.*

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 526, 649 et 650 (2016-2017).

Article unique

Est autorisée l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume hachémite de Jordanie relatif au statut de leurs forces, signé à Amman le 11 octobre 2015, et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 20 juillet 2017.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

(1) *Nota* : voir le document annexé au n°526 (2016-2017), Sénat.